

Rachat d'Alcatel par Nokia : vers une France sans champions ?

Par **Aziz Mouline**, Maître de Conférences à la faculté de sciences économiques.

Université de Rennes 1, CREM CNRS, UMR 6211



Dans le contexte d'une concurrence mondiale exacerbée, un des rôles de l'État est de créer un environnement favorable à l'émergence de champions nationaux.

Ces champions nationaux, ce sont des entreprises choisies pour devenir leaders de leur secteur aux niveaux national, européen voire mondial. La fierté et la vitrine d'une économie, le joyau et le fleuron d'une industrie : Alcatel était de ceux-là.

Longtemps, le groupe de télécoms a porté les couleurs de la France dans cette industrie stratégique. Au fil de son histoire mouvementée (nationalisation, privatisation), l'État l'a toujours soutenu : commandes publiques, patriotisme économique (comme la demande récente faite aux opérateurs français de télécommunications de passer des commandes en priorité à Alcatel), aides à l'innovation et à l'exportation, etc.

Pour faire face à la concurrence chinoise (Huawei), il faut être encore plus innovant, monter en qualité, ce qui nécessite d'accroître les capacités de recherche et développement. De tels arguments ont été avancés pour justifier des rapprochements d'entreprises comme la fusion (fatale) d'Alcatel avec l'américain Lucent en 2006.

Cette fusion, soutenue par l'Etat, était inédite dans le secteur. Elle liait deux firmes parmi les dix premiers équipementiers mondiaux, alors que d'autres modalités de rapprochement avaient été préconisées. Complémentarités géographiques, complémentarités d'activités, disait-on, et donc naissance d'un champion mondial des télécommunications : Alcatel-Lucent.

Ce fut un échec d'une rare ampleur. Dix ans d'interminables restructurations et plans sociaux, 27 000 emplois supprimés (le tiers des effectifs !), des pertes cumulées de 13 milliards d'euros, des réductions de parts de marché et... une perte d'identité.

Oui, une perte d'identité car ce fleuron des télécoms n'existera bientôt plus. Alcatel-Lucent va être racheté par le finlandais Nokia pour les mêmes raisons historiques : taille critique, synergies, etc. Les pouvoirs publics ont approuvé cette opération qui présente, semble-t-il, des points très positifs pour notre pays : pas de suppressions d'emplois dans les deux ans suivant le rachat, création de 500 postes de chercheurs en France, contribution de Nokia au financement de l'écosystème numérique français.

« De l'État stratège à l'État laisser-faire »

Mais le financement de l'écosystème numérique français par Nokia se limite, en réalité, à un fonds d'investissement d'un montant maximal de 120 millions d'euros. Le nouvel ensemble portera le seul nom de Nokia Corporation, avec son siège social en Finlande et des dirigeants exclusivement du groupe Nokia.

Après l'État mécano-industriel, l'État-brancardier, l'État-stratège, voici venu l'ère de « L'État du laisser-faire ». Mais si la France pouvait s'enorgueillir, au sein du continent européen, de disposer du plus gros contingent d'entreprises parmi les 500 plus grands groupes mondiaux répertoriés par le magazine Fortune (31 en 2014 contre 28 pour l'Allemagne et 27 pour la Grande-Bretagne), elle en perdra trois dans le prochain classement : Lafarge, Alstom et... Alcatel.